

COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2020

DEBUT DE LA REUNION : 19h30

Ordre du jour :

1. Décisions suite aux annonces du gouvernement du 24/11/2020
2. Point sur la trésorerie
3. Questions diverses

Présents :

Myriam DORILLEAU
Jean Claude BOUSSARIE
Ivan CAUZIQUÉ
Pierre PLE
Yann DEHECQ

Absent excusé :

Thomas MARTIN
Philippe DA SILVA

1. Décision suite aux annonces du gouvernement du 24/11/2020

Le gouvernement a décidé que les jeunes sont autorisés dorénavant à pratiquer du sport en extérieur jusqu'au 14/12/2020 minimum. A partir du 15/12/2020, si la crise sanitaire s'atténue, les jeunes pourront refaire du sport extra-scolaire en intérieur.

Le SI a indiqué qu'il faut les informer quand les jeunes vont tirer dehors.

La Présidente a contacté Lomri, l'entraîneur des Jeunes, afin de lui proposer de faire les cours en extérieur de 14h à 15h30 pour le groupe 1 et de 15h30 à 17h pour le groupe 2.

Lomri a répondu favorablement, mais il demande à ce que les jeunes aient impérativement un maillot de corps manches longues pour les protéger du froid. En cas de pluie éventuelle, il propose de maintenir les cours mais à ce moment-là, il s'organisera pour créer un mini-parcours sur le terrain avec des bêtes 3D par exemple pour rester toujours en mouvement et éviter le tir statique en ligne sous la pluie.

De plus, si les jeunes reviennent tous, il devra les faire tirer en deux vagues afin de respecter les gestes barrières (8 archers par vagues).

COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2020

Afin d'éviter le problème de manque de cible, la présidente a demandé au SI d'installer 3 cibles rondes sur chevalet en extérieur. De plus, elle a informé le SI que les jeunes reprendront mais tireront uniquement le mercredi après-midi avec leur entraîneur. Il sera demandé également l'accès au local dans le gymnase afin d'avoir des blasons, le matériel et l'arc d'un archer pour les cours.

A l'issue de la réunion, un mail sera adressé aux parents des jeunes, pour les informer de la reprise des cours en extérieur avec les nouveaux horaires. Il sera précisé également que les archers devront porter un maillot à manche longue, avoir un masque et du gel.

Les parents devront faire un retour par mail ou par un autre moyen au plus tard le 30/11/2020 pour informer la compagnie si leur enfant participera au cours afin que LOMRI s'organise.

Concernant les adultes, la FFTA autorise la reprise de la pratique du tir à l'arc en individuel. Une demande d'accès au SI pour les archers adultes sera faite à l'issue de la réunion. Tant que l'autorisation ne sera pas notifiée, les archers ne pourront pas tirer.

Ainsi, un mail sera envoyé aux archers adultes, pour les informer de la non accessibilité du terrain extérieur tant qu'il n'y a pas d'autorisation. Il leur sera également indiqué qu'en cas d'autorisation, ils ne pourront pas tirer le mercredi après-midi car le terrain est réservé pour les cours des jeunes. Enfin, les cours adultes ne reprendront pas avant mi-janvier 2021 sauf autorisation contraire par le gouvernement. Guillaume continuera à fournir des fiches pratiques qui sont envoyés aux archers via le site web de la compagnie par Philippe.

Il n'y aura pas de prises de décision pour le moment sur les avoirs ou remboursement des archers tant que le confinement perdurera et que l'ensemble des cours n'auront pas repris.

Une nouvelle réunion extraordinaire aura cours en décembre 2020 suivant les prochaines annonces du gouvernement, afin d'informer les archers des nouvelles décisions ou actualités.

2. Point sur la trésorerie

Le trésorier a annoncé qu'à ce jour la trésorerie est bonne pour la compagnie car il y a eu très peu de dépenses.

3. Questions diverses

Aucune

FIN DE LA REUNION : 20H00